

A:

Monsieur : ETB FARAH AEK

Adresse : Cité Mohammed Chaabani N°02-Taouiala

Mobil : 07 71 79 43 71

OBJET : Mise en demeure (01) - Non-exécution des travaux.

ODS N°36/2025..... du 04/02/2025

Contrat à commande N° : 11/2024.

Projet : Réalisation des travaux de raccordement des clients à moderniser cité SONATRACH+116LOGTS BOUKHANFOUS au profit de la direction opérationnelle.

Monsieur,

Par la présente, je vous rappelle que, malgré l'accusé de réception de l'ods pour démarrage des travaux mentionnés dans ci-dessus courrier), les travaux objet du contrat 11/2024 et l'ODS N° 36/2025 n'ont toujours pas débuté.

Je vous rappelle que conformément à l'article 35 du contrat, en cas de non-respect de vos obligations, je me réserve le droit de résilier le contrat à commandes.

De ce qui précède et vu cette situation qui demeure inacceptable, et tenant compte des clauses contractuelles, je vous mets en demeure et je vous demande d'intervenir en urgence Afin de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour réaliser les travaux mentionnés précédemment dans les délais convenus.

Urgence particulièrement signalée.



Le directeur



Directeur opérationnel des
télécommunications de Laghouat
YOUTASSOUNA Yacine